

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Huile Essentielle de Cyprès — Cupressus Sempervirens Oil

1. Identification de la substance et de la société

Nom du produit	Huile Essentielle de Cyprès
Nom INCI	Cupressus Sempervirens Oil
N° CAS	84696-07-1
N° EC / EINECS	283-626-9
Usage identifié	Matière première pour formulation cosmétique — usage professionnel
Fournisseur	Lotus Lab Sarl
Numéro d'urgence	Centre Anti Poison et de Pharmacovigilance du Maroc (CAPM), 24h/24 : +212 5 37 68 64 64 ou 0801 000 180

2. Identification des dangers

- Liquide inflammable, catégorie 3 (H226)
- Toxicité aiguë par voie orale, catégorie 4 (H302)
- Danger par aspiration, catégorie 1 (H304)
- Irritation cutanée, catégorie 2 (H315)
- Sensibilisation cutanée, catégorie 1B (H317)
- Irritation oculaire, catégorie 2 (H319)
- Danger aigu pour le milieu aquatique, catégorie 1 (H400)
- Danger chronique pour le milieu aquatique, catégorie 1 (H410)
- Mot d'avertissement : DANGER
- Pictogrammes : flamme, point d'exclamation, danger pour la santé, environnement

3. Composition / informations sur les composants

Composant (CAS)	% typique
Alpha-pinène (80-56-8)	50-80%
Delta-3-carène (13466-78-9)	10-20%
Beta-pinène (127-91-3)	10-20%
D-Limonène (5989-27-5)	max 3,2%
Terpinolène, Myrcène, Bornéol, Camphène et autres traces	variable, max 5% chacun

4. Premiers secours

- Yeux : rincer abondamment à l'eau pendant 15 minutes, paupières écartées. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- Peau : retirer immédiatement les vêtements contaminés, laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- Inhalation : sortir à l'air frais, garder au repos. Consulter un médecin.
- Ingestion : NE PAS faire vomir (risque d'aspiration). Rincer la bouche. Consulter immédiatement un médecin (risque de nausées et vomissements).

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Agents extincteurs appropriés : mousse, CO2, poudre chimique sèche
- La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et inconfortantes
- Point d'éclair : 36°C

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Assurer une ventilation adaptée de la zone, évacuer le personnel non protégé. Ne pas fumer, éviter toute source d'ignition à proximité. Contenir le déversement avec du sable ou une poudre inerte. Ne pas rejeter dans les égouts, cours d'eau ou sur le sol. Éliminer conformément à la réglementation locale.

7. Manipulation et stockage

Manipuler selon les bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielle. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, flammes nues et surfaces chaudes — ne pas fumer. Conserver en récipient bien fermé, dans un lieu frais, sec et ventilé. Classe de stockage : liquide inflammable. Ne pas stocker au-dessus de 15°C.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

- Gants résistants aux produits chimiques, imperméables et résistants au produit (norme EN 374)
- Lunettes de protection étanches (norme EN 166)
- Ventilation adaptée ; protection respiratoire certifiée si ventilation insuffisante

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Liquide, incolore à jaune pâle
Odeur	Boisée, fraîche, légèrement résineuse
Densité (20°C)	0,860 - 0,880
Indice de réfraction (20°C)	1,470 - 1,485
Pouvoir rotatoire	+10° à +30°
Solubilité	Insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool
Point d'éclair	36°C

10. Stabilité et réactivité

Stable dans les conditions de stockage recommandées (< 15°C) et dans des conditions normales d'utilisation. Ne se décompose pas dans des conditions normales. Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'ignition. Éviter le contact avec les acides concentrés, les bases et les agents oxydants forts.

11. Informations toxicologiques

- DL50 orale du produit (ATE CLP) : environ 935 mg/kg
- DL50 orale de l'alpha-pinène (rat) : 500 mg/kg
- Nocif en cas d'ingestion (catégorie 4)
- Irritant cutané (catégorie 2) ; provoque une sévère irritation oculaire
- Sensibilisant cutané avéré (catégorie 1B)
- Danger par aspiration en cas d'ingestion suivie de vomissement

12. Informations écologiques

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme (H410). Substance considérée comme ne se dégradant pas rapidement (aucune donnée de biodégradabilité disponible). Éviter tout rejet dans l'environnement.

13. Considérations relatives à l'élimination

Éliminer conformément à la réglementation locale en vigueur. Ne pas jeter à l'égout. Contenants souillés à traiter comme le produit lui-même.

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN1169
Désignation	Extraits aromatiques, liquide (cyprès)
Classe	3 (liquide inflammable)
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui

Lotus Lab Sarl

Siège Social : COM 04, AV TARIK IBN ZIYAD SECTEUR 04 MASSIRA 01 IMM 6, Témara, Maroc

Tél : 06 60 80 18 60 / 06 73 85 31 09 · Email : contact@lotuslab.ma · Site : www.lotuslab.ma

RC: 142359 IF: 53628299 TP: 28209384 ICE: 003242171000003

Document confidentiel Lotus Lab — reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

15. Informations réglementaires

Classification GHS/SGH internationale ci-dessus. Maroc : pas de format FDS légalement imposé, GHS retenu comme référence de facto. Loi n°24-09, article 31 : mentions obligatoires destinées à l'utilisateur à prévoir au moins en arabe sur l'étiquette produit. Statut CMR : non classée pour le mélange (seuls certains composants traces inférieurs à 1% portent une classification Repr. 2 individuelle). Non-OGM. Non testée sur animaux (Règlement Cosmétique CE 1223/2009).

Lotus Lab Sarl

Siège Social : COM 04, AV TARIK IBN ZIYAD SECTEUR 04 MASSIRA 01 IMM 6, Témara, Maroc
Tél : 06 60 80 18 60 / 06 73 85 31 09 · Email : contact@lotuslab.ma · Site : www.lotuslab.ma
RC: 142359 · IF: 53628299 · TP: 28209384 · ICE: 003242171000003

Document confidentiel Lotus Lab — reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.